



## Lucile Deschamps : « On n'aura jamais fini de travailler sur l'accessibilité aux grandes écoles de la culture

»

Depuis 2017, la fondation Culture & Diversité déploie des programmes « Égalité des chances » en partenariat avec des grandes écoles de la culture dans toute la France. L'objectif : accompagner chaque année une centaine de lycéens dans leurs études post-bac et durant leurs premières années de vie professionnelle. Rencontre avec Lucile Deschamps, déléguée générale en charge de l'égalité des chances. Quelles sont les missions de la fondation Culture & Diversité ?

La fondation Culture & Diversité est une fondation d'entreprise créée par Fimalac et a pour objectif d'aider les jeunes issus de milieux modestes à accéder à la culture. Elle développe pour cela des actions d'éducation artistique et culturelle, notamment autour des arts de l'oralité, mais aussi un programme d'égalité des chances qui vise à aider des lycéens dans leur préparation aux concours des grandes écoles de la culture.

En 2020, un rapport de la Cour des comptes pointait le manque de diversité concernant l'origine sociale des étudiants en écoles d'art. Qu'en est-il aujourd'hui ?

La fondation Culture & Diversité mène le programme « Égalité des chances » depuis 2017 et nous pensons que l'on n'aura jamais fini de travailler sur l'accessibilité aux grandes écoles de la culture. Ces dernières sont particulièrement méconnues, tout comme leurs débouchés professionnels alors que, par exemple, le tissu des écoles d'art et de design publiques en France est extrêmement dense : on en compte 45, ce à quoi il faut aussi ajouter les classes préparatoires. Bien souvent, on oublie aussi qu'elles sont quasi gratuites.

Avec quelles écoles collaborez-vous ?

Il existe actuellement 13 programmes « Égalité des chances » en partenariat avec 53 écoles de la culture, dont 20 écoles d'art et de design et 20 écoles d'architecture, qui sont pour la plupart publiques. Nous travaillons aussi avec la Fémis, l'ENS Louis-Lumière, l'INA, mais aussi l'École du Louvre, l'Institut national du patrimoine, l'École supérieure de journalisme de Lille... Tous ces programmes sont encadrés : nous avons signé des conventions-cadre avec les ministères de la Culture et de l'Éducation nationale.

« Beaucoup de ces élèves s'autocensurent et pensent qu'ils ne peuvent pas se permettre d'accéder à ces formations.

»

En quoi consistent concrètement ces programmes et comment les faire connaître ?

Nous avons établi une méthodologie en cinq étapes. La première concerne l'accès à l'information au plus grand nombre. On se déplace donc dans des lycées, où l'on intervient avec des étudiants issus de ces grandes écoles, car il est important que ces jeunes puissent se reconnaître dans des figures de role models. L'idée est de lever des barrières à la fois financières mais aussi psychologiques : beaucoup de ces élèves s'autocensurent et pensent qu'ils ne peuvent pas se permettre d'accéder à ces formations.

Nous mettons aussi à disposition des petits manuels explicatifs, dans lesquels sont par exemple listées les 45 écoles avec lesquelles nous travaillons. Nous avons pu ainsi sensibiliser 36 000 jeunes éloignés de la culture. À l'issue de ces séances d'information, on propose à ceux qui seraient intéressés de passer du temps en immersion dans ces écoles lors de stages.

Comment se déroulent ces stages « Égalité des chances » ?

Les élèves sont d'abord invités à répondre à un petit appel à candidatures à l'issue duquel nous sélectionnons 60 profils en concertation avec les écoles. Ils ont ensuite l'occasion de passer une semaine en immersion dans l'une de nos écoles partenaires au mois de février. Tout est pris en charge financièrement par la fondation Culture & Diversité, y compris le transport, l'hébergement, les repas...

L'idée est qu'ils découvrent le projet pédagogique de l'école, participent à des ateliers pratiques, fassent des découvertes culturelles et rencontrent des étudiants. C'est important pour ces lycéens d'échanger avec des jeunes qui ont la même appétence qu'eux, car ils peuvent se sentir isolés dans leur désir de poursuivre des études d'art et de design. Ces stages peuvent donc mener à des moments d'échanges très forts car ils partagent les mêmes interrogations, les mêmes questions de légitimité.

En quoi consiste l'appel à candidatures auquel doivent d'abord répondre les lycéens ?

Contrairement à d'autres programmes que nous menons, il ne s'agit pas d'un appel à candidatures ouvert sur tout le territoire. Il concerne seulement les lycées partenaires , qui sont désignés par le ministère de l'Éducation nationale. Ces établissements sont sélectionnés parce qu'on y trouve, par exemple, un pourcentage élevé d'élèves boursiers ou des indices de position sociale assez bas. Les élèves sont alors invités à montrer leur motivation et leurs productions , puis toutes les écoles partenaires se réunissent pour éplucher les dossiers. À ce jour, 3 200 élèves ont participé aux programmes « Égalité des chances ».

Une fois ce stage passé, de quel accompagnement ces élèves bénéficient-ils ?

Vient ensuite le moment de passer les concours – au pluriel, car on conseille toujours aux étudiants de ne pas mettre tous leurs œufs dans le même panier. La fondation prend en charge financièrement les vœux sur Parcoursup et les déplacements. Bien sûr, les jeunes peuvent tout à fait changer d'avis à l'issue de la semaine de stage et choisir de ne pas passer de concours, notamment parce qu'ils se rendent finalement compte que ce n'est pas ce vers quoi ils veulent s'orienter.

C'est tout à fait normal, on fait aussi « œuvre d'orientation ». En fin de compte, 65 % des élèves passés par les programmes « Égalité des chances » réussissent un concours d'école ou de classe prépa. Notre accompagnement financier se poursuit pendant les études avec des bourses pour le logement, l'achat de matériel ou la mobilité internationale... Nous proposons aussi un accompagnement à l'ouverture culturelle , avec des places gratuites pour des spectacles et des expositions ou encore des abonnements à des revues. Nous avons noué des partenariats avec de nombreuses institutions comme le Palais de Tokyo, le musée d'Orsay, la fondation Louis Vuitton, la BnF, etc. Nous organisons aussi des sorties.

Dans quelle mesure les étudiants passés par ces programmes « Égalité des chances » peuvent-ils s'impliquer auprès des « nouvelles recrues » ?

Nous sollicitons, sur le principe du bénévolat, les diplômés et les étudiants pour qu'ils partagent leur expérience dans leurs anciens établissements scolaires. Chaque lycéen participant au programme est mis en relation avec un étudiant qui a lui aussi suivi ce parcours, et qui peut l'aider notamment dans la réalisation de son book sur Parcoursup . Nous avons aussi développé un réseau interne de partage d'offres de stage et d'emploi

Justement, accompagnez-vous aussi l'entrée dans la vie active ?

La réussite des études est une chose, l'insertion professionnelle en est une autre. Nous proposons des ateliers professionnalisaient en visioconférence, des programmes de mentorat avec les institutions partenaires... Nous oeuvrons aussi à la diffusion du travail des étudiants , notamment des jeunes artistes plasticiens dans le cadre de l'expo « 100 % » à la Villette ou du salon Révélations. Nous avons des programmes de résidence de découverte à la Villa Médicis et à la Villa Noailles, et sommes aussi en train de développer un dispositif pour les jeunes comédiens avec le festival d'Avignon. Cela permet de désacraliser ces lieux et de développer son réseau.

Fondation Culture & Diversité

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de la fondation.